

COMMUNIQUE DE PRESSE 14/43

■ SUSPENSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR BANCO ESPIRITO SANTO S.A., BES FINANCE S.A. ET ESPIRITO SANTO PLC

Suite à la décision de l'autorité compétente portugaise, la Comissão do Mercado de Valores Mobiliários, de suspendre de la négociation les instruments financiers de Banco Espírito Santo S.A., la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a demandé ce matin la suspension avec effet immédiat des instruments financiers émis par Banco Espírito Santo S.A., BES Finance S.A. et Espírito Santo PLC de la négociation sur les marchés de la Bourse de Luxembourg.

Luxembourg, le 4 août 2014

